

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de Révision : 24-oct-2012 No de Version: 3

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du

produit/désignation

Potassium hydroxyde en pastilles GPR RECTAPUR®

Produit n° 26669 (VWR International) Nom de la substance Potassium hydroxyde

n° CAS 1310-58-3

Numéro d'identification UE 019-002-00-8 Numéro d'enregistrement REACH. 01-2119487136-33 Autres désignations Potasse caustique

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes pour un usage laboratoire et de production de produits chimiques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VWR International SAS

Rue Le Périgares - bâtiment B, 201 rue Carnot

Code postal/Lieu 94126 Fontenay-sous-Bois cedex

Pays France

Téléphone +33 (0) 1 45 14 85 00

Telefax

E-mail (personne compétente) vwrsds@eu.vwr.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone + 33 (0)1 45 42 59 59 (centres anti-poison et de toxicovigilance, 24 heures

sur 24 et 7 jours sur 7)

- 2. Identification des dangers
- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- 2.1.1 classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	méthode de classification	remarque

Toxicité aiguë, Catégorie 4, par voie orale	H302	
Corrosion cutanée, Catégorie 1A	H314	
Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1	H290	

2.1.2 Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger:	Phrases R
Xn	R22
С	R35

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]



Mot signal Danger

Consignes en cas de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de sécurité

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de	
	protection des yeux/du visage.	
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.	
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.	
P309+P310	EN CAS d'exposition ou d'un malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.	

2.2.2 Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Symboles de danger:

С

Phrases R

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.

Phrases S

1 111 0303 0	
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

	possible lui montrer l'étiquette).
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

2.3 Autres dangers

SVHC Non

3. Composition/Informations sur les composants

Formule des molécules KOH

Poids moléculaire (g/mol) 56,11 g/mol n° CAS 1310-58-3 numéro CE 215-181-3 Numéro d'identification UE 019-002-00-8

4. Premiers secours

4.1 Remarques générales

EN CAS d'exposition: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Changer les vêtements souillés ou mouillés. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2 En cas d'inhalation

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

4.3 En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

4.4 Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Protéger l'oeil non blessé. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

4.5 En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Ne rien donner à boire ou à manger.

4.6 Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.7 Informations pour le médecin:

Symptômes Aucune donnée disponible
Nature du danger Aucune donnée disponible
Traitement Aucune donnée disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction approprié

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2 Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

sans limitation

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Produits de pyrolyse, toxique

5.4 Conseils aux pompiers

NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.5 Indications diverses

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Attention lors de l'utilisation de dioxyde de carbone dans des locaux fermés. Le dioxyde de carbone risque de chasser l'oxygène. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Assurer une aération suffisante. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Recueillir à l'état sec avec précaution. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

6.4 Indications diverses

Éliminer immédiatement les quantités renversées.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de: Inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un échappement (laboratoire). Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail. Protéger de l'humidité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

température de stockage

15-25°C

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Matériel inadéquat pour récipients/installations: Aluminium Zinc.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2 Dispositifs techniques appropriés de commande

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

8.3 Protection individuelle

Porter un vêtement de protection approprié. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

8.3.1 Protection yeux / visage

Lunettes avec protections sur les côtés normes DIN/EN: DIN EN 166

8.3.2 Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Modèles de gants recommandés normes DIN/EN: DIN EN 374 Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

En cas d'un bref contact avec la peau

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Epaisseur du matériau des gants 0,12 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min

Modèles de gants recommandés VWR 112-0998

Lors de contact fréquents avec les mains

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Epaisseur du matériau des gants 0,38 mm
Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min

Modèles de gants recommandés VWR 112-3717 / 112-1381

8.3.3 Protection corporelle

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

8.3.4 Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié : Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

Recommandation VWR 111-0451

Matériau approprié: P3

Recommandation Aucune donnée disponible

8.4 Informations complémentaires

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect

État solide Couleur blanc

b) odeur Aucune donnée disponible c) seuil olfactif Aucune donnée disponible

Données de sécurité

d) pH Aucune donnée disponible

e) point de fusion/point de congélation 360°C

f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 1320°C (1013 hPa)

g) point d'éclair Aucune donnée disponible h) taux d'évaporation Aucune donnée disponible

i) inflammabilité (solide, gaz) non applicable

j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité (Vol%) Seuil maximal d'explosion (Vol%)

k) pression de vapeur

- I) densité de vapeur
- m) densité relative
- n) solubilité(s)

Solubilité dans l'eau (g/l)

à °C:

Soluble (g/l) dans

- o) coefficient de partage: n-octanol/eau p) température d'auto-inflammabilité
- g) température de décomposition
- r) viscosité

Viscosité, cinématique Viscosité, dynamique

- s) propriétés explosives
- t) propriétés comburantes

9.2 Autres informations

Densité apparente indice de réfraction constante de dissociation tension de surface Constante d'Henry Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible 1 mmHg (719°C) Aucune donnée disponible

2,04 g/cm3 (20°C)

soluble 20

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible non applicable

non applicable

Aucune donnée disponible 1,409 à 1,411 (589 nm, 420°C) Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

10.7 Indications diverses

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Dose efficace LD50: 273 mg/kg

espèce: Rat.

Temps d'exposition

remarque source

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace

Aucune donnée disponible

RTECS

espèce: Aucune donnée disponible

Temps d'exposition remarque

Toxicité inhalatrice aiguë

Dose efficace Aucune donnée disponible espèce: Aucune donnée disponible

Temps d'exposition

remarque source

Effet irritant et caustique

Iritation primaire de la peau

Temps d'exposition

espèce:

source

Résultat

Irritation des yeux

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Irritation des voix respiratoires

Temps d'exposition

espèce:

Résultat

Sensibilisation

En cas de contact avec la peau En cas d'inhalation

non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
négligeable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
négligeable
Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Cancerogénité
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.
Mutagénéité des gamètes/Génotoxicité
Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.
Toxicité pour la reproduction
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.
Danger par aspiration
négligeable
11.2 Autres effets néfastes
Aucune donnée disponible
11.3 Informations complémentaires
Aucune donnée disponible
12. Informations écologiques
12.1 Écotoxicité
Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce:

Temps d'exposition

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce: Temps d'exposition Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce: Temps d'exposition Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce: Temps d'exposition Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce: Temps d'exposition Chronique (à long terme) toxicité pour les algues CL50: Aucune donnée disponible EC50 espèce: Temps d'exposition 12.2 Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible 12.3 Potentiel de bioaccumulation o) coefficient de partage: n-octanol/eau Aucune donnée disponible 12.4 Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible 12.5 Résultats de l'évaluation PBT Aucune donnée disponible

- 12.6 Autres effets néfastes
 - Aucune donnée disponible
- 13. Considérations relatives à l'élimination
- 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Eliminer en observant les réglementations administratives. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Code des déchets produit

06 02 04 (sodium and potassium hydroxide)

Élimination appropriée / Emballage

13.2 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

14. Informations relatives au transport

14.1 Transport par voie terrestre (ADR/RID)

N° UN 1813

Désignation officielle pour le transport POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

Classe(s) 8
Code de classification : C6
Groupe d'emballage II
Étiquette de danger 8

14.2 Transport maritime (IMDG)

N° UN 1813

Désignation officielle pour le transport POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

Classe(s) 8
Code de classification : C6
Groupe d'emballage II

Marine pollutant Groupe de ségrégation

14.3 Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

N° UN 1813

Désignation officielle pour le transport POTASSIUM HYDROXIDE, SOLID

Classe(s) 8
Code de classification : C6
Groupe d'emballage II

14.4 Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK)

1

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. Autres informations

16.1 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

16.2 Indications diverses

Indications de changement

mise à jour générale

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.